

Définition d'une revue de la littérature

Par
Laurent Tanoh
#5241856

Travail soumis au professeur **Boulou Ebanda de B'éri**
Cours **CMN 8902 - SÉMINAIRE DOCTORAL**

Université d'Ottawa 29/10/2020

TABLE DES MATIÈRES

I - Introduction.....	p.3
II - Développement.....	p.3
2.1. Définition.....	p.3
2.1.1. Revue de littérature.....	p.3
2.1.1.1. Description 1.....	p.3
2.1.1.2. Description 2.....	p.4
2.1.2. Forces.....	p.4
2.1.3. Faiblesses.....	p.4
2.2. Application à l'article.....	p.5
2.2.1. La dimension cognitive dans les organisations.....	p.6
2.2.2. Le processus de remémoration.....	p.7
2.2.3. Théorie de l'acteur-réseau.....	p.7
III - La revue de la littérature dans la méthodologie.....	p.8
IV - Revue de littérature originale.....	p.8
V - Conclusion.....	p.9
VI - Bibliographie.....	p.9

I - Introduction

La recherche scientifique implique une organisation rigoureuse et pertinente des éléments à rassembler pour donner une conclusion crédible et acceptée par les pairs. Parmi les points à développer, on cite entre autres, le sujet et l'objet de cette recherche. L'une des parties qui permet de déterminer la question, le cadre théorique et la méthodologie est la revue de la littérature. Elle est le point d'ancrage entre les travaux de recherche du passé, des plus anciens aux plus récents qui vont permettre de définir une ou les approches à suivre pour en tirer une conclusion (Grant & Booth, 2009, p. 97).

Dans ce travail, notre objectif est de décrire ce qu'est une revue de la littérature dans un premier temps. Nous allons à cet effet, donner des définitions et utiliser l'exemple d'une recherche effectuée par Sylvie Grosjean et Luc Bonneville (2009) pour l'illustrer. Le titre de l'article est intitulé : *Saisir le processus de remémoration organisationnelle des actants humains et non humains au cœur du processus*. Dans un deuxième temps, nous allons démontrer si une revue de littérature est nécessaire dans une méthodologie. À ce titre, nous allons montrer que, de la revue de la littérature, on aboutit à une méthodologie, mais également comment une fois la méthodologie est identifiée, celle-ci nécessite une revue de la littérature propre à elle pour justifier et conduire la recherche. Dans un troisième temps, nous montrons de quoi est constituée une revue de la littérature originale en précisant la nature des éléments constitutifs et en expliquant l'originalité d'une recherche. Nous allons, dans les paragraphes qui suivent, donner deux définitions de la revue de littérature. D'ailleurs, il faut dire qu'il y a plusieurs formes de revues ou (review). Grant & Booth (2009) en dressent 14 typologies, entre autres: Critical review, Mapping review et Literature review (Grant & Booth, 2009). C'est de cette dernière dont il sera question dans notre exposée.

II - Développement

Pour répondre à la question : « qu'est-ce qu'une revue de la littérature? » nous voudrions définir la notion d'actant contenue dans le titre qui est un concept très repris plusieurs fois dans l'article de Sylvie Grosjean et Luc Bonneville (2009). Selon ces chercheurs, « la notion d'actant désigne toute entité dotée de la capacité d'agir, c'est-à-dire de produire des différences au sein d'une situation donnée, et qui exerce cette capacité » (Akrich et al., 2006, p. 242) » (Bonneville et Grosjean, 2009, p. 322).

2.1. Définition

2.1.1. Revue de littérature

2.1.1.1. Description 1

Pour le Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires (CARTU) de l'université d'Ottawa,

« une revue de littérature est le survol et l'évaluation critique d'un ensemble d'ouvrages liés à une question de recherche. Au lieu d'aborder à tour de rôle chaque ouvrage ou chaque auteur, elle analyse la littérature comme un tout afin de présenter les idées, les théories, les concepts et les débats principaux du domaine d'études et de révéler les lacunes dans la littérature. Cette analyse aide non seulement à montrer la validité du projet de recherche, mais aussi à formuler une question de recherche claire. La revue de littérature peut être un travail en soi ou faire partie d'un plus grand projet de recherche ». (Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires, 2014, p. 1).

Le centre recommande, entre autres, de connaître l'idée centrale de la revue de littérature. En se demandant quels sont les connus et les inconnus. Et en quoi les ouvrages consistent leurs différences et leur conformité. En somme, quelles leçons peut-on tirer de cette littérature? (Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires, 2014, p. 1).

2.1.1.2. Description 2

Par ailleurs, pour Maria J. Grant & Andrew Booth (2009), une revue de la littérature décrit les documents publiés qui fournissent un examen de la littérature récente ou du passé. Les articles de synthèse peuvent couvrir un large éventail de sujets à différents niveaux d'exhaustivité basés sur des analyses de la littérature pouvant inclure des résultats de recherche. Il s'agit nécessairement d'une description très large qui rend difficile la généralisation. Cependant, les caractéristiques communes sont qu'une revue de la littérature examine la littérature publiée, ce qui implique que les matériaux inclus possèdent un certain degré de pertinence. Parfois les articles ont fait l'objet d'un processus d'examen par les pairs. En règle générale, une revue de la littérature implique un processus d'identification des matériaux à inclure éventuellement, qu'il s'agisse ou non d'une recherche documentaire formelle pour sélectionner les sujets inclus, pour les synthétiser sous forme textuelle, tabulaire ou graphique et pour analyser leur contribution ou leur valeur. (Grant & Booth, 2009, p. 97).

2.1.2. Forces

Pour Maria J. Grant & Andrew Booth (2009), les forces de la revue de la littérature sont que : la méthode de revue de la littérature cherche à identifier ce qui a été accompli précédemment, permettant de consolider, de s'appuyer sur des travaux antérieurs, de faire des sommations, d'éviter les doubles emplois et d'identifier les omissions ou les lacunes (Grant & Booth, 2009).

2.1.3. Faiblesses

Pour les faiblesses, les chercheurs disent que : les revues de littérature n'ont pas l'intention explicite de maximiser la portée ou d'analyser les données collectées. Les conclusions auxquelles ils peuvent parvenir sont donc susceptibles de biaiser le fait d'omettre, peut-être par inadvertance, des sections importantes de la littérature ou de ne pas remettre en question la validité des déclarations faites. De plus,

les auteurs ne peuvent sélectionner que la littérature qui soutient leur vision du monde, accordant une crédibilité induite à une hypothèse privilégiée (Grant & Booth, 2009, p. 97).

En résumé, une revue de la littérature recommande de montrer la validité du projet de recherche en recherchant les auteurs qui ont été relus par les pairs pour donner une crédibilité à la recherche. Toutefois, la sélection des articles est partielle dans certains cas, selon ce que l'auteur veut prouver.

Pour illustrer dans un certain point ce que nos définitions disent, nous convoquons Martin Heidegger (1977) dans son explication pour répondre à son questionnement sur la technologie. Celui-ci, va chercher les anciennes et les Nouvelles doctrines. En effet, pour Heidegger (1977), on dit que la technologie moderne est quelque chose d'incomparablement différent de toutes les technologies antérieures car elle est basée sur la physique moderne en tant que science exacte. Entre-temps, l'on en est venu à comprendre plus clairement que l'inverse est également vrai: la physique moderne, en tant qu'expérimentale, dépend de l'appareil technique et du progrès dans la construction de l'appareil. L'établissement de cette relation mutuelle entre la technologie et la physique est correct. Mais il reste un simple établissement historiographique des faits et ne dit rien de ce sur quoi cette relation mutuelle est fondée (Heidegger, 1977, p. 6). On comprend ici une succession de faits et d'actes du passé qui permettent que le présent soit conçu. Nous allons l'observer dans son application à l'article intitulé : *Saisir le processus de remémoration organisationnelle des actants humains et non humains au cœur du processus* de Sylvie Grosjean et Luc Bonneville (2009). Nous montrons comment ils partent du général au particulier, qui semble montrer l'approche inductive dans leur démarche.

2.2. Application à l'article

Qu'est-ce qu'une revue de littérature? Pour répondre à cette question, je voudrais rappeler que le sujet de la recherche de cet article est la Mémoire organisationnelle. L'objet est : le processus de Mémoire organisationnelle. La question que nous avons formulée est : Quelles sont la place et le rôle joué par diverses formes de médiations et artefactuelles dans le processus de remémoration organisationnelle?

Dans la revue de la littérature mobilisée dans cet article, les auteurs ont présenté dans un premier temps : la dimension cognitive dans les organisations, le processus de remémoration et le processus lié au langage. D'un autre côté, ils ont expliqué leur choix de la théorie de l'acteur-réseau pour leur analyse. Ensuite, ils ont précisé la méthode ethnographique comme l'option pour la collecte de leurs données.

2.2.1. La dimension cognitive dans les organisations

Selon Grosjean et Bonneville (2009), « les démarches de la gestion des connaissances prennent des formes multiples, participant à un phénomène de rationalisation cognitive visant à normaliser le

fonctionnement cognitif des organisations (Giroux, 2006 ; Grosjean, 2007). La mémoire organisationnelle est vue comme un stock de connaissances (Singley et Anderson, 1989 ; Stein, 1989, 1995), un outil contribuant au transfert de connaissances du passé appliquées aux activités présentes (Walsh et Ungson, 1991) (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 319). L'accent est mis sur les systèmes technologiques et les procédures standardisées comme support de la mémoire (Yates, 1990 ; Wang et Ahmed, 2003)» (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 319).

La connaissance dans ce processus est présentée comme un stock résultant de l'accumulation d'informations. Les auteurs l'illustre avec la définition de Gherardi et Nicolini qui estiment que : «le 'savoir' est assimilé à une substance qui peut être 'envoyée', 'reçue', 'circulée', 'transférée', 'accumulée', 'convertie' et 'stockée'. Dans cette perspective, l'apprentissage est traité comme l'acquisition de données, de faits, de sagesse pratique accumulés par toutes les générations qui nous ont précédés » (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 330). Grosjean et Bonneville (2009) plantent, ici, le décor en présentant une vue générale de leur objet, en montrant ce qu'ils doivent aller chercher (la connaissance) et où la trouver (les supports). Ensuite, ils vont se positionner selon deux approches.

Pour les auteurs, le « remembering » (posant la connaissance comme une pratique) est conforme à leur observation par rapport à la vision la vision rationaliste le « recording » (enregistrement et codification des connaissances) qui d'ailleurs, est critiquée par de nombreux chercheurs (Ackerman et Halverson, 2000 ; Gherardi et Nicolini, 2000 ; Paoli et Prencipe, 2003 ; Feldman et Feldman, 2006) (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 320). La raison de ce choix est justifiée par le fait que leur objectif serait de mettre l'accent non pas sur la mémoire organisationnelle comme accumulation de connaissances mais plutôt sur le processus de remémoration organisationnelle (ou process of organizational remembering) (Bartlett, 1961 ; Middleton et Edwards, 1990). Grosjean et Bonneville (2009) suggèrent de modifier «la terminologie de 'mémoire organisationnelle' (qui évoque un objet) pour y préférer celle de 'remémoration organisationnelle' (qui renvoie à une pratique) » (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 318). Dans les paragraphes qui suivent les chercheurs spécifient la nature du contenu de la connaissance qui les intéresse. Ils expliquent le processus de remémoration qui permet à la création de celle-ci.

2.2.2. Le processus de remémoration

Faisant référence à différents chercheurs (Orr, 1990 ; Engeström et al., 1990 ; Middleton et Edwards, 1990 ; Wertsch, 2002) qui ont étudié le processus d'actualisation de connaissances mémorisées, Grosjean et Bonneville (2009) admettent que le processus de remémoration est fondé sur un système de médiations intermédiaires qui peuvent être le langage, l'écrit, entre autres. Selon eux, « le processus de

remémoration organisationnelle doit être vu comme un acte de (re)construction (de recreation) de traces d'expériences, d'événements passés dans le but qu'elles fassent sens dans la situation présente (Weick, 1995) » (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 320).

Le processus est donc lié au langage. «Lequel permet la conservation et la transmission des savoirs (LeroiGhouran, 1965)». C'est dans une organisation que la production de récits, d'histoires (Boje, 1991; Weick, 1995) se créent. Et c'est à travers ces histoires que sont diffusés des contenus d'apprentissage tacites (Orr, 1990), « partager des valeurs et des règles informelles de comportement au sein d'une équipe, etc. » (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 321). De ce fait, «la mémoire organisationnelle ne doit pas être vue comme un patrimoine de connaissances à gérer mais comme un processus qu'il faut assister. (Orr, 1990 ; Sauvagnac *et al.*, 1997 ; Wertsch, 2002 ; Raymond *et al.*, 2003 ; Paoli et Prencipe, 2003 ; Cacciatori, 2004)» (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 321). Dans cette partie, le langage est l'élément fondamentale qui doit être observé à travers les différentes manières comme l'écrit qui sont produits à partir des histoires racontées par les travailleurs dans une organisation. C'est pourquoi, les chercheurs vont s'appuyer sur ces divers travaux qui suggèrent d'interroger « le rapport de l'individu, de la collectivité à diverses formes de médiations langagières et artefactuelles qui sont au cœur du processus de remémoration organisationnelle. [Ce faisant,] raconter, faire, écrire en situation de travail sont des activités qui font partie de l'activité de travail elle-même et qui permettent une activation dans le présent de savoir et savoir-faire sur la base de « traces » qui, elles, sont issues du passé (Havelange *et al.*, 2002) » (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 321).

2.2.3. Théorie de l'acteur-réseau

Pour étudier le processus de remémoration organisationnelle, Grosjean et Bonneville (2009) ont mobilisé la théorie de l'acteur-réseau défini par : (Akrich *et al.*, 2006 ; Callon, 1986 ; Callon et Latour, 1991 ; Latour, 1989, 2001, 2006 ; Law et Hassard, 1999). «La théorie de l'acteur-réseau propose un modèle de la distribution de l'action entre des actants humains (les personnes) et non humains (artefacts, compétences, etc.) et un traitement symétrique des deux quant à leur capacité d'agir» (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 322). Cette théorie met un accent sur le rôle de « médiateur » (ou de « traducteur ») comme des actants humains et non humains de l'organisation dans le but de prendre en compte la matérialité (les artefacts technologiques ou d'autres types d'artefacts comme des documents, des carnets, des schémas, divers types d'écrits, etc.) dans le processus de remémoration organisationnelle (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 322). C'est pourquoi comme méthode, le choix d'une recherche de type ethnographique a été privilégié pour décrire et comprendre le phénomène évolutif et complexe dans son environnement naturel (Piette, 1996). Les auteurs estiment que cette approche méthodologique leur

permet de fournir une description riche du contexte institutionnel utile à l'analyse des interactions (Grosjean et Bonneville, 2009, p. 322).

Comme on peut le constater, la revue de la littérature permet de définir le plus petit ou la nature de l'objet à observer. De la description de l'aspect cognitif de la mémoire organisationnelle en passant par les supports et les modes de création des connaissances qui forment cette mémoire, l'on a compris ces connaissances sont les produits (récits, histoires, etc.) des interactions entre les travailleurs et entre les travailleurs et les machines qui constituent la mémoire organisationnelle. De-là, le chemin est tracé par les chercheurs pour identifier la théorie qui les guidera dans leurs analyses ainsi que la méthodologie qui permettra de collecter les informations. À ce titre, nous allons répondre à la deuxième question de notre exercice qui est la suivante : Votre méthodologie nécessite-t-elle une revue de littérature?

III - La revue de la littérature dans la méthodologie

Tout d'abord, il faut savoir que l'expression « revue de littérature » pour la rédaction du projet de thèse ou de mémoire est « un travail de recherche bibliographique, de lecture, d'analyse de ce qui a été lu, de catégorisation, de détermination de la méthodologie à suivre » (Dumez, 2011, p. 15). Dans le cas de la recherche de Grosjean et Bonneville (2009), la démarche inductive, c'est-à-dire partir du général au particulier a été privilégiée pour conduire leur raisonnement. Par ailleurs, lorsqu'on présente le déroulement d'une méthodologie, il semble que l'on fait appel à une revue de la littérature autre que celle déjà développée précédemment. En effet, pour montrer la pertinence de sa démarche, le chercheur convoque des auteurs pour se justifier. Ainsi, l'on constate que la posture voire la méthode de collecte de données, le choix de l'échantillonnage, les outils de cueillette de données sont l'objet d'une justification par des expériences du passées réalisées par des chercheurs. C'est d'ailleurs en procédant ainsi que le chercheur montre également si sa recherche est à la fois pertinente et originale. Dans ce qui suit, nous montrons en quoi une revue de la littérature est originale en répondant à la question suivante : Qu'est ce qui constitue une revue de littérature originale?

IV - Revue de littérature originale

Selon Dumez (2011), « ce que l'on attend d'un travail de recherche est l'originalité. Il ne s'agit pas d'une qualité en soi, mais d'une démarche : un mémoire, une thèse, un article, ont pour but d'apporter quelque chose de nouveau, d'original. L'originalité est tout le sens de la revue de littérature. Il faut bien maîtriser ce qui a déjà été fait en matière de recherche pour pouvoir positionner sa propre recherche de manière à ce qu'elle apporte quelque chose de plus, à ce qu'elle soit originale (à la frontière du savoir et du non-savoir) » (Dumez, 2011, p. 17). Pour Dumez (2011), l'originalité se dit de plusieurs manières telles

que : « réaliser un travail empirique qui n'a pas été mené jusque-là ; interpréter des idées, des pratiques, des approches connues d'une nouvelle manière ; augmenter la connaissance d'une manière qui n'avait pas été utilisée jusque-là », etc. (Dumez, 2011, p. 17).

V – Conclusion

L'originalité est tout le sens de la revue de littérature comme le dit Dumez (2011). La revue de littérature est le survol des recherches effectuées dans le passé pour comprendre comment les chercheurs ont abordé un type de sujet dans cette période. La connaissance de ces recherches permet d'orienter une future recherche. Cette orientation déterminera le cadre théorique et la méthodologie à suivre. C'est ce que nous avons observé dans l'analyse de la revue de la littérature de l'article intitulé : *Saisir le processus de remémoration organisationnelle des actants humains et non humains au cœur du processus* de Grosjean et Bonneville (2009). Cette revue de la littérature leur a permis de déterminer la nature de l'objet tels que : les récits, les conversations sur des supports entre autres, sont les éléments qu'ils ont observés. Par ailleurs, on remarque aussi que dans une méthodologie, une autre forme de revue de la littérature est mobilisée pour justifier la démarche du chercheur. De ce fait, nous constatons que la revue de littérature est un pilier central qui détermine la conduite d'une recherche. Cependant en tant qu'apprenant, nous nous demandons s'il n'y a que cette unique démarche pour réaliser une recherche?

VI – Bibliographie

Dumez, H. (2011). Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ? *Le Libellio d'AEGIS* Vol. 7, n° 2 – pp. 15-27 <http://crg.polytechnique.fr/v2/aegis.html#libellio>

Grosjean, S. et Bonneville, L. (2009). « Saisir le processus de remémoration organisationnelle des actants humains et non humains au cœur du processus ». *Revue d'anthropologie des connaissances /2* Vol. 3, n° 2, p. 317-347. DOI :10.3917/rac.007.0317

Heidegger, M. (1977). The Question Concerning Technology. (dans *The question concerning technology, and other essays*) pp 3–35

Maria J. Grant & Andrew Booth (2009) A typology of reviews. *Health Information and Libraries Journal*, 26, pp.91–108

Université d'Ottawa, (2014). Ressources en rédaction | Types de travaux. *Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires*